

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Ecole Élémentaire Jules Ferry
Séance du vendredi 04 avril 2014**

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le vendredi 04 avril 2014 à 17h dans la salle informatique de l'école élémentaire de Sainte Foy de Peyrolières.

Etaient présents : émargement annexe 1

- Mr Delcouderc : adjoint délégué aux écoles et à la petite enfance
- Mme Mousquet : adjointe déléguée aux écoles et à la petite enfance
- Mme Pujol : responsable école/cantine/entretien
- Mme Martinet : directrice de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)
- Mme Carbon: représentante des parents d'élèves (liste d'union)
- Mme Marion : représentante des parents d'élèves (liste d'union)
- Mme Chamas : représentante des parents d'élèves (liste d'union)
- Mme Call : représentante suppléante des parents d'élèves (liste d'union)
- M Caillaba : représentant des parents d'élèves (l'ASPAREL)
- Mme Benzal: représentante des parents d'élèves (l'ASPAREL)
- Mme Nayl : représentante suppléante des parents d'élèves (l'ASPAREL)
- Mr Contiente : directeur enseignant de la classe de CP
- Mme Sicard : enseignante de la classe de CE1
- Mme Desbarats : enseignante de la classe de CE1/CE2
- Mme Tobie : enseignante de la classe de CE2
- Mme Simorre : enseignante de la classe de CM1
- Mme Ley : enseignante de la classe de CM1/CM2
- M Jambro : enseignant de la classe de CM2
- Mme Ventura et Mme Yvetot représentantes de l'association Farandole

Absents excusés :

- M Respaud : inspecteur de la circonscription de Fonsorbes HG15
- Mr Vives : maire de la commune de Sainte Foy de Peyrolières
- Mr Arago : enseignant ZIL
- Mme Renault : enseignante de la classe de CP
- Mme Kreutzer : représentante du réseau d'aides aux enfants en difficulté (RASED)
- Mme Chevalier : représentante des parents d'élèves (liste d'union)
- Mme Porte : représentante des parents d'élèves (l'ASPAREL)
- L'ordre du jour est abordé comme suit :

- Le point sur les effectifs
- La coopérative scolaire
- Le projet d'école
- La sécurité
- Les travaux
- L'ALAE et la cantine
- Les questions et informations diverses

1- Le point sur les effectifs

Effectifs et répartition des élèves de l'école : l'effectif total au premier conseil d'école était de 157 élèves. 1 élève de la classe de CE2 a quitté l'établissement au cours de la deuxième période et 1 élève arrivant sur la commune a été inscrit dans la même classe . Actuellement, l'effectif total est donc toujours de 157 élèves soit 23 CP, 31 CE1, 39 CE2, 34 CM1 et 30 CM2 répartis en 23 CP, 23 CE1, 21 CE1/CE2, 26 CE2, 23 CM1, 19 CM1/CM2 et 22 CM2.

La prévision d'effectifs pour l'année scolaire 2013- 2014 : elle sera abordée lors du troisième conseil d'école. Toutefois, je vous informe que 29 élèves de Grande Section de l'école maternelle de Sainte Foy de Peyrolières devraient faire leur prochaine rentrée scolaire au CP (28 élèves + 1) et que 30 élèves de CM2 devraient quitter l'établissement pour entrer au collège. Par ailleurs 3 élèves sont pré-inscrits en mairie ; 1 élève en classe de CP, 2 élèves en classe de CE2. Après entretien, 2 élèves supplémentaires arriveraient à l'école l'année prochaine.

L'effectif total pour l'année scolaire 2013/2014 devrait être de 161 élèves.

La répartition serait alors de 29 CP, 25 CE1, 33CE2, 39CM1, 35CM2.

2- La coopérative scolaire

Situation

-La situation au premier conseil d'école était de 6515,85 euros.

- La situation au deuxième conseil d'école est de 6277,49euros (situation sur le dernier relevé de compte).

Les principaux postes de recettes concernent :

-Le vide jouet avec le stand de l'école .

-Les participations aux classes de découverte de février et de mars.

Les principaux postes de recettes à venir concerneront :

-Les participations aux classes de découverte d'avril.

-Les recettes des différentes actions de l'association Farandole (loto du samedi 13 octobre et vide jouet du dimanche 08 décembre carnaval du samedi 15 février). Nous soulignons que la kermesse des écoles aura lieu le vendredi 27 juin.

-Le budget mairie, pas encore déterminé (budget fournitures scolaires, transports scolaires, fêtes de fin d'année).

Les principaux postes de dépenses concernent :

-Les photos de classe qui ont eu lieu le mardi 08 octobre et leur retraitage qui n'ont pas été payé au photographe.

-La cotisation OCCE.

-La sortie au collège.

-La sortie à Odysud.

-La sortie à l'hôtel d'Assézat des classes de CP et CE1.

-Les sorties « Ecoles qui chantent » de la classe de CM1.

-Les classes de découverte des classes de CM1 et CM1/CM2 du 09 au 11 avril.

-La sortie des classe de CE1/CE2 et CE2 au cirque à Toulouse le jeudi 27 février.

Les frais à venir (4522,36 euros)concerneront :

-la deuxième partie du paiement du voyage. Il est à noter qu'un acompte des frais des classes de découverte des classes de CE2 et CM1/CM2 a déjà été versé par les parents d'élèves et que la mairie a participé à son financement.

-Les frais occasionnés par les différents projets de classe tel que les nez rouge, le goûter à la maternelle .

Il restera après la déduction de ces frais : 1755,13 euros (6277,49-4522,36=1755,13)

Le budget restant servira à payer entre autre la sortie de la classe de CE1 au cinéma à Plaisance avec la classe de Grande Section le mardi 22 avril , la sortie du cycle 3 à Fonsorbes pour bénéficier de l'infrastructure du SIVOM le jeudi 26 juin ou encore la sortie des classe de CE1/CE2 et CE2 au parc préhistorique de Tarascon le vendredi 13 juin et autres sorties.

3- Le projet d'école

Conformément aux priorités pédagogiques et didactiques pour la fluidité des parcours des élèves préconisée par les instructions officielles (projet académique et lettre de cadrage), et au vue des indicateurs de suivi des élèves de l'école rencontrant des difficultés dans les apprentissages (évaluations de classes, évaluations départementales et nationales) ; le projet d'école s'articule autour de neuf axes.

Développer l'autonomie.

-L'école prépare à l'autonomie future de l'enfant . Cette acquisition passe par le développement d'une autonomie matérielle, intellectuelle et affective. Il s'agit donc d'aider l'enfant à organiser son travail personnel par une harmonisation des cahiers outils, et d'une implication des parents dans les devoirs, à effectuer un travail personnel et à l'évaluer par des codes de correction identiques d'une classe à l'autre à l'intérieur du cycle.

-Le développement de l'autonomie suppose que l'élève connaisse rapidement, dès le CP, l'école c'est à dire les locaux et les différentes personnes qui y travaillent. Le **déplacement de la classe de CP à l'école maternelle** pour assister à des séances d'anglais menées par l'enseignante Stéphanie Uggieta le mercredi matin contribue à assurer la liaison GS/CP par un échange entre élèves de CP et élèves de GS mais aussi entre élèves de GS et enseignant. Un échange de service est prévu également sur l'école élémentaire.

Afin de faciliter le passage au CP, **le jour de l'inscription** des enfants à l'école, les parents seront informés sur l'organisation de l'école avec une présentation de l'équipe pédagogique (enseignants, RASED, ALAE, équipe municipale intervenant sur l'école), un point sur les effectifs et une visite des locaux de l'école ainsi que le déroulement de l'année scolaire (calendrier scolaire, horaires de l'école, activités pédagogiques complémentaires, élections, photos de classe, etc...).

Le jour de la rentrée scolaire les parents des élèves de CP seront invités à accompagner leur enfant en classe comme chaque année.

Une réunion d'information aura également lieu au cours du mois de septembre après la rentrée. Ces trois rencontres seront l'occasion d'aborder les questions que les parents peuvent se poser et de participer ainsi à l'autonomisation de leur enfant.

Enfin un **travail de concertation avec les enseignants de l'école maternelle sur l'interprétation des résultats des évaluations départementales de CP** ayant eu lieu du 12 au 15 novembre s'inscrit dans le cadre de la liaison maternelle/CP.

Pour développer la liaison maternelle élémentaire, dès la classe de petite section les élèves sont en contact avec les élèves de l'école élémentaire. Les élèves de **la classe de petite et moyenne section et de la classe de CM2 se sont rencontrés** au cours de la première période sur le thème « goût et ludothèque » et au cours de la deuxième période autour d'un projet « crêpes ». Deux autres rencontres sur « le jardinage » et « le sport » sont à venir.

-Afin de faciliter le passage en sixième à la rentrée scolaire 2014, **les élèves de CM2 se déplaceront au collège de Saint Lys** pour découvrir les locaux et l'équipe éducative au mois de juin. Cette sortie fait suite à une rencontre sportive qui a eu lieu le mardi 08 octobre et qui a permis une première prise de contact avec les élèves du collège. **Une rencontre avec les représentants de la MJC de Saint Lys** a également eu lieu le jeudi 19 septembre. Ce dernier a présenté les activités culturelles et sportives proposées sur le temps extra-scolaire aux enfants à partir de 10 ans.

Les enseignants de CM2 devraient participer en juin à une **réunion d'harmonisation** dans le collège de Saint Lys (collège de secteur). Cette réunion devrait permettre aux enseignants de collège de prendre connaissance des élèves rencontrant des difficultés particulières de manière à prévoir des aides adaptées et à constituer les classes de sixième. Les enseignants de CM2 participeront enfin à **un conseil école/collège** le vendredi 23 juin au collège. Nous avons reçu **les bulletins scolaires du premier trimestre des anciens élèves de l'école** afin de répondre au

mieux aux attentes du second degré. On retrouve la même tendance: les élèves en réussite à l'école le sont au collège, les élèves en difficulté à l'école se situent entre 10/20 et 12/20 de moyenne générale.

S'approprier l'outil informatique.

Le développement de l'autonomie matérielle et intellectuelle passe aussi par l'appropriation de l'outil informatique qui apporte son concours aux différentes situations d'apprentissage. Ainsi, la plupart des classes viennent en salle informatique pour faire, entre autres tâches, de la recherche documentaire et se familiariser avec l'outil informatique. Les compétences travaillées sont celles du B2I. Nous remercions les parents d'élèves pour les dons d'ordinateurs.

Eduquer à la citoyenneté.

-Le développement de l'autonomie suppose qu'il donne du sens à l'école. On est à l'école pour apprendre et on apprend avec les autres et par les autres. La relation à l'autre est donc notre troisième axe. Afin d'améliorer la vie collective au sein de l'école, des conseils d'élèves dans les classes, des conseils de délégués de classe axés sur le vivre ensemble et le respect des biens communs.

-Il s'agit aussi de sensibiliser les élèves aux dangers domestiques, aux dangers de la route et de les former aux gestes de premiers secours. Une formation aux gestes de premiers secours auprès des élèves de CM2 a été assurée par M. Allain le jeudi 18 octobre après-midi. Cette année, les élèves des classes de CE2 et d'autres classes devraient être sensibilisés aux dangers de la route au cours de séances de prévention routières au mois de mai. L'éducation à la sécurité routière est validée par l'APER (attestation de première éducation à la route).

Prévenir le harcèlement à l'école

Il s'agit de sensibiliser les élèves aux problèmes de la violence et plus particulièrement au harcèlement : la violence répétée des coups, la violence répétée des mots, la violence répétée du silence, la violence sur internet, le racket, les jeux dangereux. Cette sensibilisation a eu lieu dans chaque classe au cours de la troisième période.

Améliorer la maîtrise du français.

On peut citer le projet de correspondance de la classe de CE1 ou le projet de rencontres intergénérationnelles des classes de CP et de CM1/CM2 le 14/11 et le 20/02 donnant lieu à un travail sur les types d'écrit (correspondance, règle de jeu) et servant de supports à différentes activités de français ou encore les rallyes de lecture pour les élèves de l'école. La participation aux festivals du livre du cycle II le 01/06 ou le passage du bibliobus venant enrichir la BCD le jeudi 19 décembre s'inscrivent dans ce axe.

Améliorer les compétences de résolution de problèmes mathématiques

Cette amélioration des compétences peut se faire en démystifiant les problèmes mathématiques et en donnant du sens à des situations abstraites (proposition de situations réelles dans tous les domaines et des activités ludiques à partir notamment de logiciels, ou de jeux de société tel que la création d' « un trivial poursuite des problèmes » en activité pédagogique complémentaire).

Développer les compétences de langue vivante.

Les élèves de cycle 3 bénéficient d'un enseignement de l'anglais assuré par Brigitte Ley et Muriel Simorre. 4 groupes sont concernés : CM2, CM1/CM2, CM1, CE2. Ils bénéficient de 2 séances hebdomadaires. Les élèves de CE1 bénéficient aussi d'un enseignement de l'anglais par leur enseignant. La classe de CP se déplace à la maternelle pour suivre un cours d'anglais hebdomadaire.

Développer les compétences dans le domaine artistique

On peut citer à titre d'exemple la participation de la classes de CE2/CM1 au projet « Ecole Qui Chantent ». Il s'agit d'un dispositif permettant à des classes de différentes écoles ayant travaillé un même répertoire de se produire en chorale lors d'un concert de fin d'année. Les

élèves de CE2/CM1 ont eu une répétition le jeudi 03 avril et feront un concert intitulé « A table » le jeudi 05 juin à 20h30 au hall Comminges à Colomiers après une deuxième répétition dans l'après-midi. On peut citer également la sortie des élèves au théâtre Odysseus pour assister à un spectacle de la compagnie « Circus Klezmer » le jeudi 05 décembre 2013 précédé de 4 journées d'initiation aux arts du cirque les 12,13,18 et 19 décembre. La sortie des classes de CP et de CE1 à la fondation Bemberg à l'hôtel d'Assezat pour participer à des ateliers de peinture s'inscrivent dans cette démarche. Plusieurs classes seraient intéressées par un projet de décoration (fresque) du préau et de la salle informatique.

Développer des compétences dans le domaine de l'éducation sportive

On peut citer par exemple un cross le mercredi 23 avril fédérant l'ensemble des élèves de l'école et les élèves de Grande Section, la participation des élèves de l'école à des activités sportives sur le terrain de sport de Sainte Foy de Peyrolières (rugby flag, rugby) une demi-journée hebdomadaire de la cinquième période, la participation à une randonnée pédestre pour les élèves de CP, CE1, CE1/CE2, CE2 et des randonnées à vélo pour les élèves de CM2 en avril, mai, juin. Une sortie des élèves de CYCLE 3 à Fonsorbes pour bénéficier des installations sportives du SIVOM est prévue le jeudi 26 juin.

On peut enfin citer le projet classe de découverte intitulé « Les arts du cirque » mené par les classes de CM1 et de CM1/CM2. Il se déroulera à Labastide Rouairoux dans le Tarn du 09 au 11 avril.

4- Sécurité

Pour information, le taux d'encadrement des sorties scolaires régulière sans nuitée est de 2 adultes au moins dont le maître de la classe et au-delà de 30 1 adulte pour 15 est à prévoir. Toutefois un enseignant peut se rendre seul, avec sa classe, soit à pied soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe (BO n°7 du 23 septembre 1999).

Un exercice de plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a eu lieu le lundi 17 février 2014. Cet exercice est prévu une fois par an. Le compte rendu a été transmis à l'inspection de circonscription. Il s'agit d'un confinement de trois quarts d'heure suite à une simulation d'accident extérieur à l'école ; météorologique, nucléaire ou de transport de matière dangereuse par la route. Il consiste à déclencher l'alerte après information du danger par la mairie, mettre à l'abri les élèves dans le bâtiment principal et réunir une cellule de crise avec pour mission de vérifier l'encadrement des élèves et le rôle des adultes, couper les fluides, alerter les secours, informer l'IEN et gérer les communications avec mairie, IEN, parents, contrôler l'accès du bâtiment, etc... Les étapes du plan de confinement et les missions de chacun ont été respectées. L'alerte (corne de brume) a été entendue et les malles PPMS sont complètes.

Un deuxième exercice alerte incendie. Suite à l'exercice du 01 octobre 2013, un second exercice d'alerte incendie aura lieu en fin d'année scolaire (en juin). Il sera supervisé par Mr Dijon, adjoint délégué aux associations et à la citoyenneté et Mme Banache, conseillère municipale.

L'exercice consiste en une évacuation des locaux et un rassemblement sous le préau.

La santé l'hygiène Pour l'année scolaire 2013/2014, dix PAI ont été établis avec le médecin scolaire le mardi 17 septembre.

Concernant les classes vertes, une réunion d'information a eu lieu le mardi 25 mars. Il faudra remettre aux enseignants des enfants concernés une ordonnance médicale et une lettre de décharge pour les prises de médicaments pendant le séjour. Je vous rappelle que les vaccins doivent être à jour (diphtérie,tétanos, polio).

Concernant la propagation de poux, nous vous demandons d'être vigilant et de traiter votre enfant le cas échéant.

5- Les travaux

La sortie : L'aménagement des environs de l'école a été poursuivi et semble avoir facilité la sortie des élèves.

Concernant la salle informatique, l'installation de *prises* et de *tables* sont en cours. Le *caisson* à ordinateur doit être changé et une armoire installée.

Concernant les toilettes, le *sol* a été rendu anti dérapant. Il n'y a pas eu d'accident relevé. La *porte* cassée d'un urinoir a été réparé.

Le nombre de *robinets* reste insuffisant : 2 robinets pour 157 élèves en récréation. La *fontaine* installée dans un premier temps a été retiré pour des raisons pratiques et de sécurité.

Les délégués demandent de pouvoir utiliser régulièrement des *serviettes en papier* plutôt qu'un torchon. Le nombre de toilettes, soit 2 toilettes pour filles et 4 urinoirs restent insuffisants. Un *toilette* devrait être installée dans la cour. Un *toilette handicapé* devrait être installé dans le bâtiment principal. La *gouttière* au dessus de l'entrée des toilettes fuit et a donc besoin d'être réparée.

L'ensemble de l'équipe éducative ainsi que les délégués de classe constatent que certains élèves jouent dans les toilettes et salissent volontairement les toilettes en urinant par terre.

Concernant la cour, le conseil des délégués de classe redemande l'installation d'une *table* pour des activités calmes pendant la récréation. L'APE demande à la mairie des précisions sur les délais d'installations. Le fait de reboucher le trou dans la grande cour ou y planter un arbre éviterait des accidents. L'installation d'un *interphone* permettant d'ouvrir la porte d'entrée à distance serait nécessaire pour gérer les prises en charge extérieures sur le temps scolaire. Les *portes manteaux* sur le mur de droite du préfabriqué de la classe de CM2 doivent être refixés. En effet, le banc devant la classe d'Alain Jambro sur lequel sont posés les manteaux ne suffit pas et les vêtements posés par terre sont piétinés par certains élèves par inadvertance ou par jeu. Les délégués s'en plaignent.

Il serait judicieux de couvrir d'un *toit* l'espace entre les deux préfabriqués afin d'augmenter la surface d'abris les jours de pluie.

le conseil des délégués de classe redemande l'installation de *paniers de basket* plus bas et des *cages de football* portatives.

Le conseil des délégués de classe demande l'installation d'un *planning d'utilisation du terrain de basket*.

Concernant le préau, les délégués demande la possibilité de pouvoir utilisé un jour par semaine le préau pour une activité autre que le football telle que le jeu « balle éliminatoire ». Le mercredi a été proposé.

Concernant les classes, la fuite d'eau dans la classe d'Alain Jambro a été colmaté et nous n'avons pas repéré de nouvelles fuites.

6- L'ALAE et la cantine

Fonctionnement de l'ALAE :

Une commission a eu lieu le mardi 10 décembre et le jeudi 20 février.

La prochaine commission cantine aura lieu le mardi 15 avril à 17h.

Le spectacle de l'ALAE aura lieu le vendredi 25 avril.

Au cours de cette période il y a eu un animateur de moins le soir (2 animateurs au lieu de trois) ; Celui-ci était à la maternelle.

Le groupe de devoir surveillé est fluctuant : entre 6 et 14 élèves selon les soirs.

Le jardinage dans le potager partagé a commencé.

Au précédent conseil, l'APE souhaitait la mise en place de mesures pour éviter que les enfants se mouillent les jours de pluie sur le parcours école-cantine et qui avait évoqué le prêt de vêtements de pluie tel que des ponchos. Elle souhaiterait savoir quelles mesures ont été prises.

Le conseil des délégués souligne la diversité des activités proposées.

Fonctionnement de la cantine :

Le conseil des délégués relève le fait que certains élèves gaspillent la nourriture (pain) en jouant avec celle-ci. Le conseil des délégués réclament plus de pâtes, quiches et pizzas et plus de menus steack haché/frites. Le plat couscous de poisson, le repas mexicain n'ont pas été apprécié par certains élèves. Il y a selon lui trop de poisson servi : deux fois dans la semaine de la réunion. Le conseil des délégués demande plus de quantité pour pouvoir se resservir. Le conseil des délégués demande des distributeurs de moutarde.

7- Questions et informations diverses

Calendrier temps forts

-Les procédures d'affectation en classe de sixième ont lieu actuellement. Le collège de secteur est celui de Saint Lys.

-*Une opération « un fruit pour la récré »* organisée par l'APE est à l'étude.

-*Une après-midi jeu avec tombola et concours de jardinage* organisée par l'APE aura lieu le samedi 05 avril. Un sachet de lentilles a été distribué aux élèves pour le concours.

-*Les olympiades* organisées par Farandole auront lieu le samedi 24 mai.

-*Le festival du livre* aura lieu le dimanche 01 juin. Il concernera les classes de cycle II.

-*La kermesse* organisée par Farandole aura lieu le vendredi 27 juin.

Une cérémonie consacrée aux élèves de CM2 quittant l'établissement aura alors lieu.

Calendrier scolaire :

-Les élèves travailleront le mercredi 28 mai pour récupérer la journée vacuée du vendredi 30 mai ; « journée de pont de l'ascension ».

-Les élèves de l'école n'auront pas classe le jeudi 29 mai (jour de l'ascension) et le vendredi 30 mai (journée de pont de l'ascension) .

-Les élèves travailleront le mercredi 11 juin pour rattraper une demie journée du lundi 02 septembre.

Livret scolaire Le second trimestre comprenant 14 semaines s'arrêtera aux vacances de printemps(vendredi 25 avril) . Les livrets scolaires seront alors remis aux parents. Le troisième trimestre comptera 8 semaines.

Les fournitures scolaires : comme l'année dernière, l'APE proposera des commandes groupées du CP au CM2 (à prix réduits). L'ASPAREL proposera des commandes groupées pour le collège. Concernant les fournitures de classes un trousseau comportant un change et un vêtement de pluie comme un poncho seront à prévoir.

La date du prochain conseil d'école est fixée au vendredi 20 juin
La séance est levée à 19h. La secrétaire de séance : B. Ley

Le directeur
JC.Continente